

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2006

☞ DECISIONS MODIFICATIVES AU BP 2006 DE LA COMMUNE

Des modifications budgétaires s'imposent suite à l'étude plus précise des coûts de certains travaux d'une part, et également pour la création d'un nouveau programme pour la création de la voirie de la zone d'activités des Combettes.

Programme 610 (nouveau)	Construction classe et préau	+ 30 000 € en dépenses + 30 000 € en recettes (emprunt) + 9 652 € en recettes (subvention)
Programme 605	Voirie 2006	- 25843 € en dépenses
Programme 608	Eglise	- 495 € en recettes (subvention)
Programme nouveau 611	Création voirie Z.A. des Combettes	+ 35 000 € en dépenses

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'ensemble de ces décisions modificatives.

☞ CREATION D'UNE 6^{EME} CLASSE : demande de subvention au Conseil général

Le projet d'extension de l'école communale va permettre la création d'une 6^{ème} classe à l'emplacement du préau actuel suivant le projet initié en 1999. Pour le financement, la commune sollicite auprès du Conseil général une subvention pour la réalisation des travaux pour un coût prévisionnel de 119 600 € TTC.

Plan de financement prévu

- Subvention département 39 000 €
- Participation de la commune 80 600 €
(30 000 € d'emprunt & 50 600 € d'autofinancement)

Le Conseil s'engage vis à vis du département à commencer les travaux dans moins d'un an et à inscrire les opérations budgétaires nécessaires

☞ MARCHÉ DE TRAVAUX « extension de l'école »

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet d'extension de l'école communale. Il indique que le coût prévisionnel est estimé à 100 000 € HT soit 119 600 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure adaptée et à signer le ou les marchés à intervenir.

☞ INCENDIE BATIMENT COMMUNAL : place du Mail

Monsieur le Maire fait part aux conseillers qu'après l'incendie du jeudi 13 avril 2006 qui a détruit le bâtiment communal de la place du Mail, il convient d'interrompre la facturation des loyers des locaux mis en location, avec date d'effet au 1^{er} avril 2006.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

☞ MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC LE CABINET SCHERZ'EAU POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : Zone NAX des Combettes et Route de Saint-Juéry

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 23 mars 2005 relative au marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement signé le 26 avril 2005.

Ce marché concerne 2 études rassemblées en un document unique. Le montant initial des travaux était de 524 080 € HT. Un avenant est nécessaire car l'entreprise fait bénéficier la collectivité d'un montant d'honoraires moins élevé, soit 25 900 € au lieu de 31 444, 80 € HT.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

➤ MARCHÉ DE TRAVAUX « VOIRIE 2006 »

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet des travaux de voirie pour le programme 2006 et énonce les caractéristiques essentielles de ce programme :

- Création d'une chaussée en enrobé sur 185 mètres de long et 4 mètres de large sur le chemin du pin au droit du lotissement des Chênes.

Le Conseil autorise le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet « *travaux de voirie 2006* » et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

➤ FONCTION DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE DU TRAVAIL

Monsieur le Maire indique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn propose une convention pour la réalisation de la mission d'inspection.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ Révision générale du P.O.S. et transformation en P.L.U.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion de la présentation du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement de Développement Durable) qui s'est déroulée le jeudi 13 avril 2006 : d'une part avec les personnes publiques associées l'après-midi et d'autre part une réunion publique en soirée. Environ 70 à 80 personnes étaient présentes avec une participation intéressante.

➔ Visite de chantier du Centre de Formation des Apprentis

Le jeudi 20 avril dernier, le Président de la Région, Monsieur Martin Malvy, a effectué sous la conduite du Président et du secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, la visite du chantier du CFA, Route des Templiers à Cunac.

Le Président de la Région, accompagné de l'ensemble des élus du département, avec notamment la présence de Monsieur le Maire de Cunac, a pu mesurer l'importance des travaux réalisés et la qualité des installations qui seront mises à disposition des futurs apprentis.